

LA PHYSIOTHERAPIE ET LA REEDUCATION FONCTIONNELLE : QUELS BENEFICES POUR LE CHEVAL ?

Lorsque l'appareil musculo-squelettique est touché - suite à un traumatisme, une chirurgie ou à l'âge (arthrose) - le premier phénomène qui se déclenche est la douleur. Celle-ci provoque une suite de réactions en cascade : le cercle vicieux de la douleur s'installe.

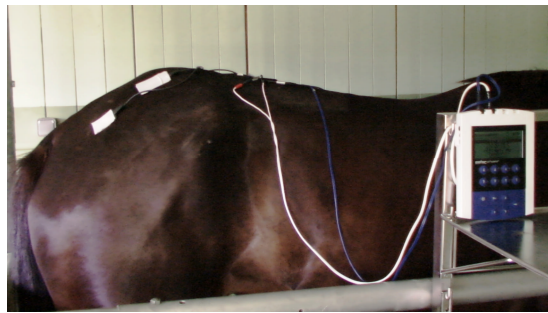
Faute de traitement approprié, le cercle vicieux ne peut être rompu et ses manifestations ne cessent de s'aggraver et de s'étendre.

QU'EST-CE QUE LA PHYSIOTHERAPIE ET LA REEDUCATION ?

La physiothérapie est la mise en œuvre de techniques utilisant des agents physiques appropriés : chaleur, froid, courants électriques, ultrasons, ondes de choc...

L'utilisation raisonnée de ces moyens permet de rompre le cercle de la douleur et traiter les phénomènes associés.

La rééducation fonctionnelle fait appel à des techniques de mobilisation et à des séries d'exercices passifs et actifs, variés et adaptés afin de préserver et d'améliorer la qualité des mouvements. Pour des résultats positifs et durables, la rééducation doit être systématiquement associée à la physiothérapie.



QUE PEUVENT APPORTER PHYSIOTHERAPIE ET REEDUCATION A MON CHEVAL ?

- Soulager la douleur
- Limiter les conséquences néfastes de l'inflammation
- Stimuler la réparation tissulaire
- Prévenir les contractures et les adhérences
- Prévenir, minimiser l'atrophie musculaire (fonte musculaire)
- Rétablir les fonctions perturbées (musculaires - articulaires - ligamentaires)
- Préserver, améliorer la fonction et la qualité du mouvement, rétablir le geste sain
- Corriger les attitudes de compensation, combattre la peur du geste douloureux mémorisé.



QUELLES SONT LES INDICATIONS ?

Les indications sont nombreuses car la physiothérapie et la rééducation sont indispensables à la récupération de tous les troubles de l'appareil locomoteur, qu'ils soient d'origine traumatique ou post-opératoire.

Voir l'article : [que peut-on traiter par la physiothérapie ?](#)

COMMENT SE DEROULE UNE SEANCE DE PHYSIOTHERAPIE ?

- Bilan initial – mise en place du protocole

Le bilan initial permet de préciser les problèmes particuliers de votre animal :

- ✚ Douleur localisée ou à distance
- ✚ Perte de mobilité articulaire
- ✚ Fonte musculaire
- ✚ Troubles de l'équilibre....

Un protocole de traitement est mis en place. Il définit :

- ✚ les moyens à mettre en œuvre (différentes techniques)
- ✚ la fréquence et la durée des séances (1 à 2 séances par jour, 3 à 6 fois par semaine)
- ✚ la durée globale (1 à 6 semaines voire plus)



- Planification des séances de physiothérapie et évaluation des progrès

Les séances de physiothérapie et de rééducation sont planifiées en fonction de l'importance du problème à traiter et des disponibilités du propriétaire. Dans la grande majorité des cas, dans un but d'efficacité, le cheval est pris en charge au cabinet vétérinaire pendant la durée du traitement.

Régulièrement l'animal est évalué pour adapter le protocole aux progrès réalisés au fil du temps.

Une formation du propriétaire est dispensée pour qu'il puisse réaliser des exercices lors de la dernière phase de la rééducation fonctionnelle.



LA PHYSIOTHERAPIE ET LA REEDUCATION C'EST :

- Des techniques efficaces et non invasive pour le cheval
- Une solution personnalisée pour chaque animal
- Des résultats prouvés